

J'enseigne en nouvelle orthographe

et... tout va bien.

Par [Charivari](#) dans [Idées en vrac](#) le 4 Février 2016 à 23:50



Comme énormément de mes collègues de primaire (et la plupart des profs blogueurs), j'écris en nouvelle orthographe et je l'enseigne, depuis sept ou huit ans. De plus en plus de mes manuels sont déjà à jour. Cela passe quasiment inaperçu tant cette réforme est légère, très loin de l'hystérie collective qui s'est emparée des réseaux sociaux ces jours-ci.

Comme mes collègues, j'applique les programmes qui, depuis 2007, puis 2008, puis 2015*, demandent aux profs d'adopter comme référence l'orthographe révisée de 1990.

Ce blog est écrit en nouvelle orthographe, depuis 2008, et, soyez honnête, est-ce qu'il vous pique les yeux ? Est-ce que la langue française vous semble défigurée ? Alors on respire un coup, on ne se laisse pas manipuler par les lanceurs de psychodrames, TF1 et autre BFM en tous genres, et on se documente avant de faire une crise d'hystérie...

À l'IUFM, j'ai eu un professeur de français qui nous a expliqué les raisons de cette réforme. J'ai compris qu'il ne s'agissait pas de simplification, ni de nivellement par le bas, mais seulement de faire vivre notre langue, comme l'ont fait les académiciens durant les siècles passés.

En effet, au cours des siècles, l'orthographe française n'a cessé d'évoluer. Par exemple, y a-t-il encore un seul enseignant qui écrirait :

En sortant de la chorsrale du collége, les enfans sont allés rue du Roy, pour veoir leur grand'mère et lui ont donné un poëme.

Non, n'est-ce pas ?

Si vous n'écrivez plus le français ainsi, c'est parce que l'Académie Française a, une fois ou deux par siècle, proposé des réformes et que les instituteurs de nos grands-parents ont accepté de les appliquer. Ils ont accepté d'écrire désormais *voir* et non *veoir*, de remplacer l'apostrophe de *grand'mère* par un trait d'union, d'abandonner ce joli tréma sur *poème*, de changer l'accent aigu de *collège* en accent grave...

Aujourd'hui, depuis les **rectifications de l'orthographe de 1990**, l'Académie Française nous demande :

- d'écrire *asseoir* et non plus *asseoir* (comme on écrit aujourd'hui *voir* au lieu de l'ancien *veoir*)

- d'écrire *évènement* et non plus *événement* (comme on écrit *collège* au lieu de l'ancien *collége*) ...

Certains profs prétextent que **ces règles sont peu employées**. Cela justifierait, selon eux, qu'ils ne les enseignent pas. Pourtant, il est normal que les adultes ne les utilisent pas : on ne le leur demande même pas puisque les deux orthographes restent acceptées.

Le correcteur d'orthographe de Word est à jour depuis la version 2007, celui d'OpenOffice également, les dictionnaires commencent à y venir (Hachette depuis 2002, Larousse depuis 2012). Des livres de références comme le Littré, le Grevisse (Du bon usage) ou plus simplement la collection "Les Dicos d'or" font tous référence aux nouvelles règles. Sur le site www.nouvelleorthographe.info, menu 13, on peut voir 150 titres de livres écrits conformément à l'orthographe rectifiée.

Personne n'est obligé d'utiliser la nouvelle orthographe (l'ancienne orthographe reste admise) mais les textes officiels demandent aux professeurs de l'enseigner en classe.

Cela vaut le coup, si le sujet vous intéresse, de lire Maurice Druon, présentant ces rectifications de l'orthographe au Premier Ministre, en 1990 (c'est [là : clic](#)). Il disait, notamment :

*"Il a été entendu que les propositions des experts devraient être à la fois fermes et souples : fermes, afin que les rectifications constituent une nouvelle norme et que les enseignants puissent être informés précisément de ce qu'ils auront à enseigner aux nouvelles générations d'élèves ; souples, car **il ne peut être évidemment demandé aux générations antérieures de désapprendre ce qu'elles ont appris**, et donc l'orthographe*

actuelle doit rester admise. La situation est en fait la même qu'en 1835, quand la graphie oi fut remplacée par la graphie ai conforme à la prononciation d'usage dans les mots j'avais, j'aimais, français. Chateaubriand approuva cet ajustement, tout en continuant d'écrire comme il en avait l'habitude."

Tout est dit. On peut approuver le principe d'un toilettage de la langue, sans les appliquer soi-même, mais en laissant aux professeurs le soin d'enseigner les nouvelles règles aux enfants. Les enfants vont les apprendre. Ils grandiront et, dans dix ou quinze ans, ils écriront comme ils l'ont appris. C'est comme cela que les réformes précédentes se sont diffusées, peu à peu.

C'est parce que les enseignants de nos grands-parents ont accepté de jouer le jeu, accepté de ne pas enseigner "comme ils avaient appris", que notre langue est ce qu'elle est aujourd'hui et que nous la trouvons belle. Aujourd'hui, c'est à nous, professeurs, de faire le même effort.

De mon côté, comme vous, j'imagine, j'ai eu peur, au début, de participer à une dégradation de la langue, à un nivèlement par le bas. Mais il n'en est rien.

D'abord ces rectifications sont mineures. Il y a encore beaucoup d'occasions de faire des erreurs. Mais surtout **ces rectifications ne visent pas la simplicité, elles visent l'harmonie.**

Prenons l'exemple des mots *souffler* et *boursouffler*. Si on avait vraiment cherché à simplifier, on aurait écrit les deux mots avec un seul *f*.

Au contraire, l'Académie Française demande qu'on écrive désormais deux *f* à *boursouffler*, pour que l'on retrouve dans ce mot sa famille de *souffler* : *souffle*, *soufflet*, *essoufflé*... *boursouffler*.

Toutes les rectifications relèvent de ce même objectif, tout comme les rectifications des siècles précédents. À ce titre, elles s'inscrivent vraiment dans l'histoire de notre langue. Une langue plus harmonieuse, c'est une langue qui a plus de « tenue », une langue plus belle.

... et cette remarque vaut même pour **nénufar**. Savez-vous que ce mot s'est toujours écrit avec un *f* jusqu'en 1935 ? (Je le prouve : [ligne 9 de cette édition originale de Chateaubriand](#), ou encore [ici chez Mallarmé](#)). Oui, Victor Hugo, Monet, Zola... écrivaient *nénufar*. Mais en 1935, on s'est trompé en pensant que le mot était de la famille du mot grec *nymphéa*, alors on a décidé de l'écrire avec *ph*. Depuis lors, on s'est rendu compte de l'erreur. Le mot vient du persan et le *ph* n'est pas du tout justifié. On réserve la graphie

ph aux mots qui viennent du grec (lettre phi). Donc on écrira *nénufar*, mais on ne touche pas à *éléphant* ni à *philosophie* !

Et l'**accent circonflexe**, me direz-vous ? C'est vrai que l'accent circonflexe avait souvent pris la place d'un ancien *s*, mais cette règle n'était même pas constante. Pourquoi *coût* et pas *coûtume* (qui vient pourtant de l'ancien français *coustume* et du latin *consuetudo*) ? Pourquoi pas *moûche* (qui vient de *musche* et *musca*) ? En nouvelle orthographe, là encore, de tels cas sont harmonisés.

J'écris aussi, désormais, **un millepatte**, même si la bête a beaucoup de pattes, tout comme vous écrivez aujourd'hui un portefeuille ou un millefeuille, parce qu'il n'y a qu'un seul objet, qu'un seul gâteau. D'ailleurs, cette règle de l'orthographe des noms composés était terrible : un chausse-pied ou un chausse-pieds ? On chausse un pied à la fois, mais on a deux pieds, alors... -s ou pas ? Même les grands auteurs se contredisaient. Désormais, unijambiste ou pas, j'écris un chausse-pied, des chausse-pieds.

Certains ont peur que **les élèves** soient **perturbés** d'apprendre une orthographe et d'en lire une autre dans leurs revues ou romans. C'est oublier que nos élèves ont bien d'autres chats à fouetter en orthographe, et surtout que beaucoup de mots avaient déjà deux orthographe possibles, même dans mon enfance, sans que personne n'ait été empêché de dormir (*clé/clef*, *pic-vert/pivert*, *cuillère/cuiller*, *lys/lis*, *saouler/soûler*, *tsigane/tzigane*, *gaiement/gaîment*, *resto/restau* (il y en a beaucoup d'autres)... Rassurez-vous, nous sommes très nombreux, dans les classes de primaire, à enseigner ces nouvelles règles et cela se passe vraiment sans aucun souci. Quand, dans le meilleur des cas, un élève remarque deux graphies différentes, cela donne l'occasion de parler un peu de l'histoire de la langue et de son évolution.

On lit aussi, ici et là, que certains éditeurs rechigneraient à appliquer la **nouvelle orthographe sur les textes classiques**. Pourtant, même ces éditeurs-là publient déjà aujourd'hui les textes classiques dans une orthographe différente de celle que l'auteur avait utilisée, puisque d'autres réformes de l'orthographe ont été, elles, appliquées. Jugez plutôt de ce que donnerait une fable de La Fontaine en orthographe d'origine :

La Cigale ayant chanté

Tout l'Esté

Se trouva fort dépourveü

Quand la Bize fut venuë.

(Non, non, il n'y a pas d'erreur, il s'agit bien de l'édition originale ! Voir [ici](#))

Cela ne choque personne que l'on ne publie pas les fables de la Fontaine telles que le fabuliste les avait écrites. Les élèves, même lycéens, ne lisent ni Ronsard, ni Hugo ni

Maupassant dans leur orthographe d'origine. Alors, si on applique bien les réformes précédentes sans sourciller, pourquoi faudrait-il refuser d'appliquer la dernière ? Pourquoi faudrait-il figer la langue dans son état de 1935 (date de la dernière réforme) ?

On peut, bien sûr, publier Victor Hugo en nouvelle orthographe. Les modifications, en plus, seront tellement minimes que peu d'élèves s'en apercevront.

Car oui, ces **modifications sont minimes**. Antoine Fetet (l'auteur de la méthode Cléo, aux Éditions RETZ) a compté : Dans son Cléo CE1, qui fait 128 pages, 21 mots ont été touchés par la réédition en nouvelle orthographe. Seulement 21 mots sur 128 pages de manuel... C'est dire si la nouvelle orthographe ne "défigure" en rien la langue française. Rien à voir avec le "langage SMS" ou une transcription phonétique, comme on le lit parfois.

En **conclusion** ? Pour tous les visiteurs de ce blog qui ne sont pas professeurs, soyez rassurés : on peut faire confiance à l'Académie Française pour défendre la langue. Et pour tous mes lecteurs enseignants qui n'ont pas encore sauté le pas, un peu de courage. **Osez le changement**, faites confiance aux experts de la langue et enseignez ces quelques règles. Cela se fait très facilement, en configurant, par exemple, le correcteur de votre traitement de texte pour qu'il n'accepte que les nouvelles règles.

Ce que la nouvelle orthographe change

Voici quelques-unes des rectifications orthographiques proposées. Selon Chantal Contant, entre 2 500 et 3 000 mots seraient ainsi modifiés dans un dictionnaire usuel.

- On élimine des traits d'union dans certains mots et on en fusionne d'autres :

ANCIEN mille-pattes bien-fondé statu quo pare-choc	NOUVEAU millepatte bienfondé statuquo parechoc
--	--
- On élimine des accents circonflexes sur la plupart des « i » et des « u » :

ANCIEN boîte brûler connaître flûte	NOUVEAU boite bruler connaître flute
---	--
- On ajoute des accents aigus sur certains mots empruntés :

ANCIEN diesel pizzeria	NOUVEAU diésel pizzéria
------------------------------	-------------------------------
- On retranche une consonne dans la conjugaison des verbes en *-eler* et en *-eter*, ainsi que dans les dérivés de ces verbes :

ANCIEN je renouv elle renouv elle ment	NOUVEAU je renouv èle renouv èle ment
--	---
- Quelques familles de mots sont « harmonisées » :

ANCIEN boursouffler chariot combatif	NOUVEAU boursouffler charriot combattif
---	--
- Quelques « anomalies » sont supprimées :

ANCIEN eczéma olignon nénuphar quincaillier	NOUVEAU exéma ognon nénufar quincailler
---	---
- D'autres mots changent à cause de recommandations générales qui visent à simplifier l'orthographe :

ANCIEN allô acupuncture cacahuète fjord igloo shampooing céleri cannette	NOUVEAU allo acuponcture cacahouète fiord iglou shampoing céleri canette
--	--

Source de l'image : cyberprofesseur.com

() Programmes du cycle 3 : "L'enseignement de l'orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990."*